

MODALITÉS D'INTERVENTIONS ET D'ÉVOLUTIONS DE L'OUTIL DE GESTION DE LA BASE DE DONNÉES



PRÉAMBULE

Les Comités Départementaux du Tourisme (CDT), Agences de Développement Touristique et Comités Régionaux du Tourisme (CRT) ont pour mission de promouvoir le tourisme dans les départements et la région.

Pour cela en Aquitaine, avec le concours de l'Europe, du Conseil Régional et des Conseils Départementaux, le Comité Régional de Tourisme d'Aquitaine, les Comités Départementaux de Tourisme de Dordogne, Landes, Lot-et-Garonne et Béarn-Pays Basque et Tourisme Gironde s'appuient sur une base de données touristiques commune, le SIRTAQUI (Système d'Information Régional Touristique d'AQUitaine).

Pour mettre en place un tel dispositif, les partenaires ont obtenu, dès 2003, des aides de l'Union Européenne et du Conseil Régional d'Aquitaine afin de les accompagner dans le déploiement et le financement du système d'information touristique.

En 2013, l'acquisition de la nouvelle version du progiciel et la récupération des données de la version antérieure, d'un montant de 342 618 €, ont été assurés à :

- 40% par l'Union Européenne (FEADER),
- 40% par la Région Aquitaine,
- 20% par le CRTA et les 5 CDT/ADT.

Ainsi, depuis plus de dix ans, associés au sein du Réseau SIRTAQUI, ils administrent cette base répondant à des exigences de qualité dans la collecte, la saisie, la mise en forme, la mise à jour, la vérification et la diffusion des informations.

Les partenaires administrateurs du Réseau SIRTAQUI fixent les modalités d'interventions et d'évolutions de l'outil de gestion de la base de données, afin de répondre au plus grand nombre de besoins tout en préservant l'intérêt commun.

SOMMAIRE

1. DEMANDES DE NOUVELLES FONCTIONNALITÉS	3
2. MODALITÉS D'INTERVENTIONS SUR LA STRUCTURE DES DONNÉES SIRTAQUI.....	3
3. MISE EN PLACE D'ÉCHANGES ENTRE DEUX BASES DE DONNÉES	4
4. NOMMAGE DES MODÈLES, CHAMPS, SYNDICATIONS,	4
5. DEMANDES DE TRADUCTIONS.....	4

1. DEMANDES DE NOUVELLES FONCTIONNALITÉS

Tout membre du Réseau SIRTAQUI peut suggérer ou demander une évolution d'une ou plusieurs fonctionnalités, tant en « Saisie et gestion des données », qu'en « Gestion accueil » et pour le V.I.T.. Il doit s'adresser pour cela à son partenaire.

Le Comité Technique étudiera la demande ou la suggestion puis entrera ensuite, si nécessaire, en contact avec l'éditeur du progiciel, voire avec la communauté d'utilisateurs du progiciel, pour vérifier la pertinence, la faisabilité et le coût éventuel de l'évolution.

2. MODALITÉS D'INTERVENTIONS SUR LA STRUCTURE DES DONNÉES SIRTAQUI

Tout membre du Réseau SIRTAQUI peut suggérer ou demander une évolution de la structure des données, retrait, modification ou ajout d'un champ, d'une rubrique, d'un onglet ou d'un bordereau dans la base. Il doit s'adresser pour cela à son partenaire.

Pour tout ce qui est personnalisation de la base pour un usage infra-départemental, le partenaire peut agir directement, en vérifiant que :

- cela ne nuit pas au tronc commun (voir ci-dessous),
- il n'existe pas déjà dans la base ce qui correspond à son besoin.

En règle générale, il est indispensable de contacter toutes les parties concernées pour privilégier une saisie sans duplication ni de contenus ni d'offres :

- pour toute intervention pouvant impacter le tronc commun,
- pour toute info redondante avec le tronc commun et l'offre commune à tous, dite de niveau régional, tels que création d'un autre descriptif, d'une autre rubrique photos, la duplication de l'offre.

Le Comité Technique peut être sollicité. Il peut également réfléchir à toute question pratique pour trouver la meilleure solution pour ne pas alourdir la structure, ne pas démultiplier le travail, faciliter l'exploitation des données, etc.

Tout ajout d'item induit leur traduction (voir le point 5).

Le Tronc commun est modifié autant que de besoin et disponible en permanence dans la médiathèque du Réseau SIRTAQUI.

La newsletter du Réseau SIRTAQUI informe les utilisateurs de toutes les modifications de la structure des données (ajout d'items, de rubriques, d'onglets, changement de nommage de la structure existante, ...).

3. MISE EN PLACE D'ÉCHANGES ENTRE LE SIRTAQUI ET UNE AUTRE BASE DE DONNÉES

Tout membre du Réseau SIRTAQUI peut suggérer ou demander la mise en place d'échanges ponctuels ou réguliers, dynamiques ou manuels, entre le SIRTAQUI et une autre base de données. Il doit s'adresser pour cela à son partenaire qui s'engage, autant que possible :

- à favoriser la reprise dans le SIRTAQUI de données d'autres gestionnaires d'informations intervenant sur le même périmètre géographique, que ce soit dans le domaine touristique (services de l'État, service tourisme du département, ...) ou dans des domaines connexes (culture, sports, loisirs, ...),
- à assister ses adhérents pour éviter une double saisie dans un autre outil.

Le ou les partenaire(s) concerné(s) et le cas échéant, le Comité Technique, étudieront les meilleures solutions pour assurer un bon échange de données, y compris pour les photos.

Des outils d'import sont d'ores-et-déjà disponibles (TIF ou csv).

4. NOMMAGE DES MODÈLES, CHAMPS, SYNDICATIONS, ...

Chaque partenaire administrateur du SIRTAQUI peut être amené à se connecter en « super administrateur » ; il est donc important de pouvoir retrouver rapidement ce qui appartient à chacun. Utiliser le numéro du département ou CRTA, un code pour chaque office de tourisme en préfixe de tout nommage est la solution préconisée.

En matière de syndications (modèles et déclarations) et de champs configurés, seuls les modèles et champs communs pourront être précédés de SYND_

5. DEMANDES DE TRADUCTIONS

Le CRTA se charge d'assurer la traduction de tous les items de listes et titres de bordereaux, onglets, rubriques et champs dans les langues suivantes : allemand, anglais, espagnol et néerlandais.

Toute demande à ce sujet peut lui être adressée : sirtaqui@tourisme-aquitaine.fr

Pour en savoir plus,

merci de contacter votre référent SIRTAQUI :

- En Dordogne : sirtaqui@tourismeperigord.com
- En Gironde : sirtaqui@tourisme-gironde.fr
- Dans les Landes : sirtaqui@cdt40.com
- En Lot-et-Garonne : sirtaqui@tourisme-lotetgaronne.com
- Pour le Béarn-Pays Basque : sirtaqui@tourisme64.com

ou bien la coordinatrice SIRTAQUI au CRTA (sirtaqui@tourisme-aquitaine.fr).